

Présentation

2006

Création du service Jeunesse suite à l'ouverture du Collège Karine Ruby sur la commune.

Aux côtés des parents, des établissements scolaires et des associations présentes sur le territoire, la commune soutient la réussite éducative des jeunes à travers une offre d'activités diversifiée (loisirs, culture, sports). Les jeunes ont aussi l'opportunité de s'impliquer dans la vie de la commune en participant, accompagnés de l'équipe d'animateurs, aux événements culturels : Cérémonie du 11 novembre, Foire de Printemps, Parc Ô Sciences, Journée de ramassage des déchets...

Au-delà des activités proposées pendant les vacances scolaires et du soutien aux devoirs, le service Jeunesse accompagne toute démarche, initiative, envie ou projet d'un jeune vers sa réalisation concrète (exemple : skatepark)

Le service Jeunesse offre à chacun la possibilité d'expérimenter, de s'impliquer, de participer, de s'engager mais aussi de se tromper !

En 2023,
220 jeunes inscrits
au périscolaire le soir, le mercredi et
pendant les vacances

soit **181** familles bénéficiaires

134 jeunes
accueillis en moyenne pendant les
vacances scolaires
(Automne, Hiver, Printemps)

111 jeunes présents
pendant les vacances d'été



Service Jeunesse Accueil loisirs jeunes

66 place Saint-Maurice
74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

service.jeunesse@saintpierreenefaucigny.fr

06 78 22 52 89

06 74 80 34 97

- [servicejeunessestpierre](https://www.instagram.com/servicejeunessestpierre)
- discord.com/invite/WMXVxrMgUp
- [ServiceJeunessedeSaintPierreEnFaucigny](https://www.facebook.com/ServiceJeunessedeSaintPierreEnFaucigny)

www.saintpierreenefaucigny.fr
www.caf.fr
www.monenfant.fr



Créé avec amour par waouh.cool

SERVICE JEUNESSE Accueil Loisirs jeunes



Saint
Pierre
EN FAUCIGNY



Quelques chiffres

En 2023, **2,34 %** du budget de fonctionnement de la commune de Saint-Pierre en-Faucigny est consacré à l'accueil de loisirs des jeunes soit **172 419 €** (hors investissements et travaux).

41 222 €
Montant participation CAF

12 040 €
Montant participation familiale

118 960 €
Montant reste à charge de la commune



Service Jeunesse Accueil loisirs jeunes

2006

Création du service

2016

Mise en place du « Portail Famille » pour faciliter les démarches administratives des familles

2019

Accueil des enfants scolarisés en CM2 – Plan Mercredi soutenu par la CAF

Une équipe qualifiée et diplômée

de 7 personnes

(professionnels auprès des jeunes, entretien des locaux, administratifs)

Agrément jeunesse et sports

1 animateur diplômé pour 12 jeunes



Accueil périscolaire après les cours :
À partir de 16h30 jusqu'à 18h30

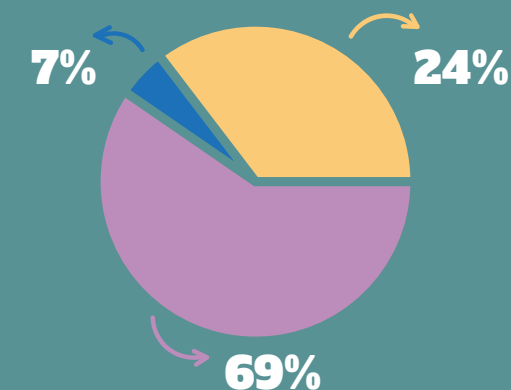


Accueil mercredi à partir de 14h00

Ouverture du service toute l'année (fermeture 3 semaines au mois d'Août et 2 semaines en fin d'année)



Répartition financement accueil de loisirs des jeunes



● Ville ● CAF ● Famille

10,44 €
Pour une heure facturée (prix de revient)

7,20 €
Reste à charge collectivité

2,51 €
Participation CAF

0,73 €*
Participation familiale

*il s'agit d'une moyenne. Le montant de la participation familiale varie suivant le quotient familial.

782,72 €
Coût annuel* par enfant

*Incluant les frais de personnel, dépenses liées aux locaux, au véhicule de service, matériel pédagogique